



2026/019

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 19 février 2026

N° 26/14

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :

Affectation des résultats de l'exercice 2025
Sur le BP 2026

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Anthony ZILIO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur Max RASPAIL, Madame Sophie MARQUEZ.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Monsieur Hervé FLAUGERE et son suppléant Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN.

Etaient représentés : Madame Geneviève JEAN a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Frédéric ROUET a donné procuration à Madame Valérie MICHELIER pour le représenter et voter en son nom.

Monsieur le Président rappelle qu'après la constatation des comptes du Centre de gestion de la fonction publique territoriale au titre de l'exercice 2025, il appartient à l'assemblée de prendre acte du résultat et de prévoir une affectation de celui-ci.

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique fait apparaître :

- un résultat pour la section de fonctionnement
- un solde d'exécution pour la section d'investissement

Ce n'est qu'à partir de la constatation du résultat de fonctionnement au compte financier unique que l'exécution de l'autofinancement est réalisée sur la base d'une décision du Conseil d'Administration affectant ce résultat :

- a) - affectation d'une partie de ces résultats à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement,
- b) - affectation du solde, soit en réserves, afin de financer des dépenses nouvelles d'investissement, soit en report afin de financer des dépenses nouvelles de fonctionnement.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AU BP 2026	
Résultat de fonctionnement 2025	
A- Résultat de l'exercice	+ 22 392.31 €
B - Résultat antérieur reporté (Ligne 002 du CFU 2025)	+ 1 564 628.22 €
C- Résultat à affecter A + B (hors restes à réaliser)	+1 587 020.53 €
Excédent / Déficit d'investissement 2025	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	465 129.60 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	268 664.42 €
D - Solde d'exécution d'investissement 2025	- 176 465.18€
D 001 report ligne 001 résultat antérieur reporté (besoin de financement)	€
R 001(excédent de financement)	+ 44 362.75€
Dépenses d'Investissement en Restes à Réaliser	0.00
Recettes d'Investissement en Restes à Réaliser	0.00
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	0,00 €
Besoin de financement	- 132 102.43€
Excédent de financement	
Besoin de financement total F =D + R001 +E	- 132 102.43€
AFFECTATION = C	1 454 918.10€
1) G Affectation en réserves R 1068	132 102.43€
En investissement, G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	1 454 918.10€

Il est proposé au conseil d'administration de bien vouloir approuver l'affectation des résultats telle que décrite ci-dessus pour le budget du CDG84 au titre de l'exercice 2026.

Il est proposé en conséquence d' :

- 1- Intégrer le solde d'exécution d'investissement de 132 102.43€ en investissement (D001)
- 2- Affecter en réserves au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affectée en couverture du besoin en investissement) 132 102.43€
- 3- Affecter l'excédent de fonctionnement en report à nouveau en recette de fonctionnement compte 002 pour un montant de 1 454 918.10€.

Les membres du Conseil d'administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

APPROUVENT A L'UNANIMITE l'affectation des résultats de l'exercice 2025 sur le BP 2026.

Le Président du
 Centre de Gestion de la fonction
 Publique territoriale de Vaucluse
 Certifie la conformité exécutoire
 de la présente décision
 AVIGNON, le 02 MARS 2026

Pour extrait conforme,
 Le Président
 [Signature]
 Vice CHABERT